

L'atelier poursuit plusieurs objectifs. Il s'agit, entre autres, de « mobiliser les femmes pour la paix dans l'Est de la RDC » et de les inciter « à plaider pour la révision, l'adoption et l'application de la loi sur la parité ». Par ailleurs, les organisateurs tiennent, au cours de cet atelier, à « sensibiliser l'Assemblée nationale, Sénat et partis politiques sur l'importance du leadership féminin et la mise en oeuvre des mesures spéciales pour les femmes ».

Au cours de la séance d'hier mercredi, les participantes ont été édifiées sur « le soutien aux victimes des violences sexuelles : au point de vue juridique », « les défis dans l'application de la loi sur les violences sexuelles » et « les enjeux économiques , sécuritaires et la paix en RDC ».

Elles seront, aujourd'hui, éclairées sur « l'accompagnement de l'ONU Femmes dans les initiatives des femmes parlementaires par rapport à la 1325 », « le système de quotas et ses résultats à travers le monde » et « la mise en oeuvre des droits des femmes et de la parité homme-femme dans les institutions et le système des quotas en RDC ».

En effet, les femmes constituent une force pour la paix et la réconciliation. Elles doivent être mieux intégrées dans le processus de paix. Et c'est dans le processus de paix que la femme parlementaire a un grand rôle à jouer. Elle doit être sensible aux questions de Genre et user de son influence au sein du Parlement pour infléchir les politiques avec détermination. La femme parlementaire constitue ainsi le dernier rempart pour les femmes dans la promotion et la défense des droits de la femme et des lois à voter au niveau de l'appareil législatif.

La représentativité des femmes au niveau des instances de prise des décisions dans les différents domaines, a été constatée. Elle enregistre, cependant, une timide avancée. Car, « beaucoup d'inégalités existent encore malgré le principe de la non discrimination des femmes et de la parité homme-femme consacrés aux articles 14 et 15 de la Constitution ». Autant de faits qui démontrent que le chemin à parcourir, à cet effet, est encore long. Mais pas impossible.

Source: <http://fr.allafrica.com/stories/201211290323.html>

